



Mairie
17, Route de Landerneau
29460 IRVILLAC
Téléphone : 02 29 61 11 35
Télécopie : 02 98 25 93 37
Courriel : info@irvillac.fr

KELEIER IRVILHAG

Les nouvelles d'Irvillac
Bulletin communal d'informations



Numéro 258

JUILLET AOÛT
2025

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site www.irvillac.fr !
Facebook : « Mairie d'Irvillac »

CONCERT

Concert Trio Vents d'Ouest

Nicolas Bellec
Lucy Gorbald
Stephane Lecanon

Albeniz. Beethoven.
Brouquieres, Mozart, Pascal,
Poulenc, Rouiller, Tanaka, et
pour la première fois en
public ... Bellec !

Samedi 5 juillet, 18h00
A la Salle d'Expo, Irvillac



EXPOSITION

EXPOSITION MÉTAMORPHOSES

Métal - Terre - Textile
Camille Depretto - Isabelle Guéret - Roxane Harrir



IRVILLAC
du 7 au 13 Juillet

Salle d'expo de l'Eglise - 10h00-12h30/14h00-18h00

Couleurs de Bretagne

En famille, seul, ou entre amis, venez peindre et dessiner LA BRETAGNE !



IRVILLAC
DIMANCHE 13 JUILLET 2025

Couleurs de Bretagne

Irvillac accueille le dimanche 13 juillet Couleurs de Bretagne, concours de peinture gratuit, ouvert à tous (enfants, adultes...) Soyez libre de votre technique, de votre expression et bien sûr de votre thème : bâtiment, monument, paysage, troupeaux, personnage... Chaque participant apporte son support et ses matériaux. Le format maximal autorisé est 50x70cm.

Exposition et remise des prix par catégorie concluent la journée : moins de 4 ans, de 4 à 6 ans, de 7 à 9 ans, de 10 à 12 ans, de 13 à 15 ans, de 16 à 18 ans, amateurs 19 et +, confirmés 19 ans et +, primés régionaux.

Tout le monde peut participer du plus petit au plus grand. N'hésitez pas, venez en famille. Merci de réserver le meilleur accueil aux "artistes" qui poseront leur chevalet dans vos environs ou qui souhaiteront croquer votre maison, votre jardin.

L'accueil des participants se fait à partir de 07h45, les œuvres sont déposées à 16 heures, l'exposition sera publique vers environ 17h00 après délibération du jury.

Couleurs de Bretagne : <http://www.couleursdebretagne.org>

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2025

Cette séance de Conseil a été principalement consacrée au vote des subventions accordées par la commune aux associations locales et extérieures qui possèdent des adhérents domiciliés sur la commune ou qui y réalisent des animations. Le montant total des subventions allouées s'élève à 9 368 € et concerne 31 associations dont 15 sur la commune d'Irvillac. Le montant attribué à chacune de ces associations est précisé sur le tableau récapitulatif ci-dessous :

IRVILLAC				
Associations	Subventions attribuées en 2023	Subventions attribuées en 2024	Subventions proposées en 2025	Subventions attribuées en 2025
Amicale anciens combattants	220	220	220	220
Association "War Hentchou Irvilhag"	400	400	400 + subv. except.	400 + 400
Amicale Laïque Irvillac	-	250	250	250
Association des Parents d'Élèves Irvillac Activités scolaires (APE)	1500	1500	1500	1500
Club des 3 Rivières	550	550	550	550
Association "Art Floral"	300	300	300	300
Bibliothèque Municipale	300	200	200	200
Comité des Fêtes	1000	1000	1000 + 500	1000 + 500
Entente Sportive de la Mignonne	1100	1100 + 450	1100	1100
Jardin d'éveil Assistantes Maternelles (irvillac)	100	50	50	50
Société de chasse	550	500	500	500
Boxing Club Irvillac	250	300	200	200
Ça me botte	300	300	300	300
Comité du Souvenir Français d'Irvillac	110 + 50 dra-peau	110 + 50 dra-peau	110 + 50 broche	110 + 50 broche
ADMR Irvillac	200	200	200	200
SOUS-TOTAL	6930	7480	7430	7830
ASSOCIATIONS EXTERIEURES				
Associations	Subventions attribuées en 2023	Subventions attribuées en 2024	Subventions proposées en 2025	Subventions attribuées en 2025
AAPPMA Daoulas	100	100	100	100
ADAPEI	44	44	44	44
Amicale médaillers militaires (Daoulas)	66	70	70	70
Association "le p'tit Ciné » (Daoulas)	132	200	250	250
Association Treizerien Pierre de Lune / Club des Valons	55	-	-	-
Association Unis-sonS Loperhet	33	33	33	33
Don du Sang canton de Daoulas	110	100	100	100
Elorn Handball landerneau (7€ par élève)	42	-	35	35
Les Archer Logonnais	20	20	20	20
Loga-Rythmes Logonna Daoulas	30	-	30	30
Secours catholique	220	220	220	220
Secours populaire (Daoulas)	220	220	220	220
Solidarité paysans	44	44	44	44
Union Rugbystique de Landerneau	20	-	28	28
Handball Ploudiry -Sizun	20	-	-	-
Tempo Landerneau	20	-	-	-
Association sportive du Collège COAT-MEZ	-	60	-	-
Judo Club du Canton de Daoulas (7€ par élève)	63	-	84	84
Scouts Landerneau (7€ par élève)	21	-	-	-
Mémorial de Mers El Kebir	-	100	-	-
Rêves de Clown	-	50	60	60
MarSOINS du Bout du Monde	-	200	200	200
SOUS-TOTAL	1260	1461	1538	1538
TOTAL			8968	9368

Les élus ont ensuite décidé d'augmenter les tarifs de la cantine et de la garderie périscolaire de 1 % (voir tableau ci-dessous) pour l'année scolaire 2025/2026. Le Maire a précisé que les charges de fonctionnement de ces services ont été stables entre 2023 et 2024 et que le coût de revient d'un repas en 2024 est voisin de 7 € (6,99 €).

Tarifs en cantine	2024/2025	Proposition pour 2025/2026
QF 1 et QF 2 (De 0 € à 599 €)	3,31 €	3,34 €
QF 3 et QF 4 (De 600 € à 999 €)	3,51 €	3,54 €
QF 5 et QF 6 (Au-delà de 1 000 €)	3,82 €	3,85 €
Repas adulte (enseignants)	7,85 €	7,92 €

Application d'une majoration de 2€ pour les enfants non-inscrits.

Tarifs Garderie (ALSH)	2024/2025			Proposition pour 2025/2026		
	16h30 - 17h30 avec goûter	La ½ heure (matin et soir après 17h30)	Majoration après 19h	16h30 - 17h30 avec goûter	La ½ heure (matin et soir après 17h30)	Majoration après 19h
QF 1 et QF 2	1,00 €	0,50 €	4 €	1,00 €	0,50 €	4 €
QF 3 et QF 4	2,53 €	1,00 €		2,55 €	1,01 €	
QF 5 et QF 6	3,02 €	1,24 €		3,05 €	1,25 €	

Le Conseil Municipal a également approuvé une modification du règlement périscolaire qui concerne la non facturation des repas de cantine lorsque les élèves sont absents pour cause cas de maladie.

La création d'emplois non permanents, pour accroissement temporaire et saisonnier d'activité, a également été validée par le Conseil Municipal.

Deux cessions de délaissés de voirie pour une superficie Totale de 74 m2 ont également été également approuvées par les élus.

Le Maire a été autorisé à signer une convention avec le Conseil Départemental pour délégation de maîtrise d'ouvrage pour des travaux d'aménagement de la vélo-route VR 45 dont l'itinéraire doit emprunter la voie romaine entre la Croix de Traonnevezec et la déchetterie de Daoulas. Le coup des travaux a été estimé à 106 000 € TTC et sera totalement pris en charge par le Conseil Départemental.

Une deuxième convention pour délégation de maîtrise d'ouvrage mandatée à la CAPLD a été validée par le Conseil pour des travaux d'enfouissement de réseaux de télécommunications électroniques à Lavadur pour un montant de 40 000 € TTC, totalement pris en charge par la CAPLD.

Deux autres conventions avec ORANGE et le SDEF pour effacement de réseaux de communication électroniques au lieu-dit Kerbrat, dans le cadre de la sécurisation de la VC 5, ont été ensuite été approuvées.

La convention RASED, pour l'aide aux élèves en Difficulté, a été renouvelée pour une durée de 2 ans pour un coût annuel de 366 €. Le Maire a rappelé que les locaux sont mis à disposition par la Commune de Landerneau.

Madame Yvonne LE CANN, Adjointe en charge de l'Environnement, a été désignée par le Conseil Municipal pour représenter la commune dans une démarche de projet alimentaire territorial engagée par la CAPLD pour relocaliser et ancrer l'écosystème agricole et alimentaire sur le territoire afin de répondre aux enjeux économiques, sociaux, environnementaux et de santé.

Enfin les élus ont approuvé une proposition de participation au sein de la SPL des Pompes funèbres Associées (PFCA) pour permettre à la population de pouvoir continuer à bénéficier de ses services. Le Maire a rappelé que la Commune a signé en 2007 une convention avec le Syndicat Intercommunal des PFCA pour lui permettre d'exercer ses missions de service public sur la commune. La prise de participation à la SPL a été fixée à 89,95 € et le Maire a été désigné comme représentant de la Commune au sein de l'Assemblée générale de la SPL. Il a également été autorisé à présenter sa candidature à celle de représentant commun des différents membres de l'assemblée spéciale.

En questions diverses :

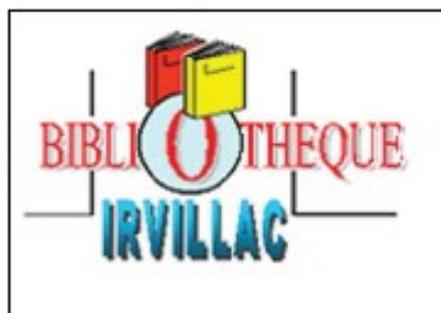
Le Maire a évoqué le déploiement de la Fibre optique sur le territoire de la commune et a précisé qu'un seul opérateur, la Société ORANGE, s'est manifesté en Mairie pour faire savoir qu'elle peut être contactée par les personnes qui souhaitent être raccordées à la fibre. L'opérateur a également précisé qu'il installera un point d'accueil sur la commune les 16, 17 et 18 juin 2025 entre 10h30 et 17h30, sur la Place de la salle Kerlevenez.

Le Maire a ensuite rappelé que l'inauguration des nouvelles réalisations de la commune (sécurisation de la VC 5, nouvelle chaufferie de l'école, aménagement des anciens vestiaires) aura lieu le samedi 7 juin 2025 à partir de 10H00.

Guy KERDONCUFF a informé les élus qu'une exposition de poèmes sera réalisée par M. Gérard TOUBLANC du 29 mai au 1^{er} juin dans la salle d'exposition communale près de l'église.

Le Maire a ensuite rappelé les rendez-vous de l'été dont la fête de la Musique du 21 juin, ainsi que le 30ème anniversaire de l'ESM le 5 juillet et le Concours de peintures « Couleurs de Bretagne » le 17 juillet.

La date du prochain Conseil Municipal a été fixée au 3/07/2025 - 20h30.



Vous êtes nombreux et nombreuses à fréquenter la bibliothèque d'Irvillac, un espace culturel essentiel de notre commune. Pour qu'elle le reste, pour que toutes et tous s'y sentent bien, les bénévoles ont souhaité lui donner un coup de jeune en remaniant les rayonnages et en apportant un peu de couleur.

Nous pouvons remercier la municipalité qui a financé les fournitures, mais aussi l'équipe des bénévoles. Du choix des couleurs et des formes, la nouvelle disposition des rayonnages jusqu'à la mise en pratique, et bien sur le classement final des ouvrages toutes et tous se sont impliqués avec enthousiasme, à commencer par notre président dont les talents de menuisier ont été précieux.



Celles et ceux qui nous ont rendu visite se sont dit unanimement contents du résultat. Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de venir ou si vous n'avez pas encore choisi de fréquenter la bibliothèque, quelques photos en diront plus.



Une vue depuis l'entrée, deux autres avec les espaces réaménagés dont le coin BD Mangas et la dernière montrant le coin des enfants que disons le, les adultes adoptent volontiers.

Dernières infos...

Samedi 31 Mai, Dominique Guéguen, une bénévole aux talents de conteuse à offert un joli moment d'évasion à un petit groupe d'enfants de l'école d'Irvillac. Une activité qui devrait se pérenniser

pour le plus grand plaisir des enfants comme de leurs jeunes parents..

Actuellement, votre bibliothèque expose les dessins et peintures des jeunes artistes de l'atelier d'art animé par Catherine Daniel tout au long de l'année. Pas de simples dessins enfantins spontanés, non, il y a du travail du talent et de belles choses bravo à tous.

Et pour finir, Gérard Toubanc nous régale d'un peu de poésie. Dans la foulée de l'expo qu'il a présentée à la salle municipale, il a bien voulu exposer quelques vers à la bibliothèque. Merci Gérard, d'apporter un peu de poésie dans ce monde de fous.

Inauguration des réalisations de la commune en 2024



Le samedi 7 juin 2025, la municipalité a inauguré les principales réalisations de la commune depuis 2024.

Ces travaux, qui concernent la sécurisation de la Voie Communale N°5, l'installation d'une nouvelle chaufferie à l'école Léontine Drapier Cadec et l'aménagement des anciens vestiaires de football pour les associations, représentent un montant total d'investissement de 476 000 € qui ont été subventionnés à hauteur de 188 000 € par l'Etat, le Département et le Syndicat d'Energie du Finistère.



Au cours de la cérémonie, le Maire a remercié ces financeurs ainsi que les entreprises qui ont réalisé les travaux et les riverains de la VC5 qui ont cédé les terrains nécessaires à la réalisation de ce projet de sécurisation. Julien POUPON, Conseiller Départemental et Maire de St. Urbain, était présent à l'inauguration ainsi que le Maire de St. Eloy et plusieurs présidents et représentants d'associations locales.

Fête de la Musique



Samedi 21 juin 2025, à Irvillac, la fête de la musique s'est déroulée au complexe sportif Jérôme-Denniel. Des familles avec enfants accompagnées d'amis venus en nombre pour célébrer cette fête où toutes les musiques étaient mises à l'honneur. Les groupes musicaux et leur joie de vivre ont mis de l'ambiance. Les enfants ont pu s'amuser dans un grand espace sécurisé et les participants ont pu danser sur différentes musiques jusqu'à tard dans la nuit. Cette manifestation était organisée par le comité des fêtes, l'événement s'est prolongé après avec le traditionnel feu d'artifice.

FORUM DES ASSOCIATIONS A LA SALLE KERLEVEZ
SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2025 (9h00 - 12h00)
Inscription de votre association en mairie ou auprès du
comitedesfetesirvillac29@gmail.com



War Hentchou

Salle d'Exposition d'Irvillac

Du 18 juillet au 29 août 2025



CHAPELLE NOTRE DAME DE LORETTE
CHAPEL ITRON VARIA LORETA
Village de Coatnant - IRVILLAC

VISITES COMMENTÉES
TOUS LES VENDREDIS
- de 16h à 18h -

GRATUIT - PAS DE RÉSERVATION
WAR HENTCHOÛ IRVILHAG

Entreprises / Artisans Locaux

À la ferme maraîchère des mille feuilles d'Armorique, le temps des légumes primeurs bat son plein !

Je vous propose cette année une nouvelle formule : sous forme de paniers de légumes que vous composerez vous-même, selon vos envies, à partir de la liste des produits de la ferme disponibles. Cette liste sera actualisée chaque semaine. Une option "panier de la semaine" tout fait à 10 ou 15€ sera également possible.

La commande, comment ça marche ? Je vous envoie la liste par mail, sous forme de fichier à compléter. Ceux qui ne sont pas à l'aise avec le format internet pourront commander par SMS ou téléphone.

Vous récupérez votre panier lors de la permanence hebdomadaire au bourg, le mardi entre 18h et 18h30, sur la place des potagers. Si vous n'êtes pas disponible sur cet horaire, vous pourrez venir le récupérer à la ferme le mercredi.

Cependant, je n'ai pas encore de locaux où vous accueillir nombreux à la ferme dans des conditions optimales, ça reste donc une solution d'appoint.

vous réglez en prenant votre panier, en espèce ou par chèque, ou bien avant de venir par virement bancaire.
Enfin, vous vous régalez et faites le plein de vitamines et minéraux ! Chez nous, c'est bio, ça pousse sur sol vivant et c'est récolté juste avant,

C'est pratique, local, délicieux et à un prix "direct-productrice" ! N'hésitez pas à me demander la liste des produits, même si c'est juste par curiosité ou si vous commandez occasionnellement. C'est sans engagement.

Dès que j'aurai un peu de temps disponible, je tâcherai de proposer des recettes pour donner des idées et varier les plaisirs.

Pour démarrer cette nouvelle aventure ensemble, vous pouvez me contacter au 06 47 86 16 42, ou



La porte est ouverte...
Vous pouvez entrer !

Où mais où est cette porte ? Quel est ce local ?
C'est la Salle d'exposition d'Irvillac.

Disponible pour accueillir des expositions diverses, sculpture, peinture, photo, collections...
On peut aussi y organiser des concerts.
Elle est à la disposition des habitants de la commune.



Pendant le week-end de l'Ascension, sur des panneaux de couleurs vives, les poèmes de Gérard Toublanc se sont offerts à la lecture d'une centaine de personnes.



« Coquelicots et herbes folles », tel était le titre de l'événement qui soulignait le caractère éphémère de l'exposition et indiquait l'attrait de l'auteur pour la nature en général et pour la modestie des fleurs présentes sur les talus et au bord des sentiers.

Haïku et petits poèmes racontent en quelques mots des événements minuscules, inattendus ou drôles. Ils sont comme des instantanés de la vie de tous les jours.

Tandis que deux panneaux, évoquent avec sensibilité, les villes d'Andalousie, d'autres invitent le lecteur à marcher « pieds nus sur des prairies d'étoiles » rappelant ainsi la dimension cosmique de l'être humain.

Le poète amateur nous partage son rêve « de champs où nous ferions des moissons de silence », « d'un ciel venu si près qu'on y appuie la joue ». Il affirme aussi son appartenance à la région où il a jadis décidé de vivre puisqu'il écrit : « De Bretagne je suis par le souffle et la voix

Par l'âme et par l'esprit, la Bretagne est en moi ».

Ce week-end, tout en poésie, fut pour lui et pour ses lecteurs un beau moment de partage.

La Salle d'exposition sera à nouveau ouverte le samedi 5 juillet pour accueillir un concert du trio « Vents d'Ouest »



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Patrice Mainguy (62 ans) a été nommé conciliateur de justice. Il prend son poste au sein de la commune de Saint-Urbain (Finistère), lundi 16 juin 2025.

Le territoire à sa charge couvre les communes de Dirinon, Irvillac, Hanvec, La Roche-Maurice, La Martyre, Le Tréhou, Pencran, Ploudiry, Saint Eloy, Saint-Urbain, Tréflévénez. *Ambassadeur de l'amiable* Rattaché au tribunal de Brest, son rôle est d'accompagner les parties dans la recherche d'une solution amiable à leur différend.

La conciliation est gratuite, confidentielle, rapide avec des droits préservés et un accord officiel.

Problèmes de voisinage, différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires, litiges de la consommation, entre commerçants, en matière de droit rural, en matière prud'homale... Depuis le 1er octobre 2023, il est obligatoire de recourir à un mode de résolution amiable avant de saisir le tribunal judiciaire d'un litige portant sur le paiement d'une somme inférieure ou égale à 5 000 € et pour les litiges de voisinage. " En synthèse, fait remarquer Patrice Mainguy, **le conciliateur est l'ambassadeur bienveillant de l'amiable.**

" La permanence a lieu à la mairie de Saint-Urbain. Les rendez-vous avec le conciliateur se prennent auprès du secrétariat de la mairie de Saint-Urbain au 02 98 25 03 04. Les permanences sont organisées les lundis matin du mois et exceptionnellement à des dates différentes.



PORTES OUVERTES

Visite de la cantine et de l'ALSHT

Le mercredi 27 Août 2025

De 17h30 à 19h

l'occasion de visiter la cantine et les locaux périscolaires, de prendre les dossiers d'inscription périscolaire ou ALSHT, de donner des réponses à vos interrogations...

alsh@ivillac.fr
06 80 45 65 18



PAYS LANDERNEAU DAOULAS



« Besoin d'aide pour utiliser votre outil connecté ? »

Les activités numériques

Gratuit à deux pas de chez vous

Le numérique prend l'air à la Médiathèque !

- « Je revois la façon d'utiliser mon appareil tactile »
Mar. 17 et 24 juin > de 16h à 18h
- « Je me balade tout en me cultivant grâce à l'IA »
Mar. 1er et 8 juillet > de 16h à 18h
- « Je prépare mes itinéraires de balade »
Mar. 15 juillet > de 16h à 18h



Inscrivez-vous via ce QR Code
Ou au 02 98 85 76 00



ABBAYE DE DAOULAS
CHEMINS DU PATRIMOINE EN FINISTÈRE

DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed



île{s}

Exposition
DU 6 JUIN AU 30 NOVEMBRE 2025

CETTE EXPOSITION A ÉTÉ CONÇUE PAR LE MUSÉE DE LA CORSE - COLLECTIVITÉ DE CORSE.

www.cdp29.fr



PAYS LANDERNEAU DAOULAS

Participe à notre grande étude sur la Jeunesse !

FAIS ENTENDRE TA VOIX !



SCAN HERE

Tu as jusqu'à fin juillet pour répondre
Scanne le QR code et donne ton avis !

Participe à notre enquête et tente de gagner : un pass 3 jours pour la Fête du Bruit à Landerneau, des places de cinéma, des entrées pour le FHSL, l'Abbaye de Daoulas, Aqualorn ou encore des places pour le match d'ouverture du Landerneau Bretagne Basket.

Sondage anonyme, sécurisé, conforme RGPD
Moins de 16 ans ? Accord parental obligatoire
Des questions ? Contactez-nous à cap@generationsdata.fr

Communes concernées :
Daoulas / Dirinon / Manvec / Hôpital-Camfrout / Ivillac / La Forest-Landerneau / La Martyre / La Roche-Maurice / Landerneau / Lanneuffret / Le Tréhou / Logonna-Daoulas / Loperhet / Pancran / Ploudiry / Plouédern / Saint-Divy / Saint-Eloy / Saint-Thonan / Saint-Urbain / Tréflévénez / Trémaouézan




Bulletin Communal



Directeur de la publication : Mr le Maire,
jean.noel.le-gall@irvillac.fr
Rédaction et information :
Margaret Hautefort Laurans,
info@irvillac.fr / bulletin@irvillac.fr
Site : www.irvillac.fr
Blog : http://irvillac.over-blog.com



Urbanisme

DECLARATIONS PREALABLES :

Demandée :

LECERF Julian, 4, allée des Genêts : Pergola

Accordées :

POUPPEVILLE Marc, 6, Pen Ar Prat : Réhabilitation crèche

AMG FACADE-GROUPE VERLAINE, 8, Pen Ar Prat : Panneaux photovoltaïques

LE GUEN Serge, Compezou : Portail, Clôture, Puit perdu, bitume

PERMIS DE CONSTRUIRE

Accordés :

EUURL DA CRUZ, 1, voie Romaine : Réhabilitation hangar existant

QUEMENER David, 2, Lohan : Construction d'une stabulation pour génisse



Services de Garde



SAMU 15
Pompiers 18
Police 17



Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

* Week-end, jour férié, nuit :

- Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas **COMPOSER le 15.**

- Pour la pharmacie composer le **3237.**



- * Taxi Morizur-Salaün Transport Malade Assis : 02 98 25 82 64

- * Ambulances A.B.I. : 02 98 25 78 83

* Cabinets Infirmiers :

- SALVÉ Anne / EUSTACE Annie

- 7, bis route de Daoulas - 06 30 39 13 80 / 02 98 25 98 23

- CARRE Myriam / GAUBERT Anne

- 5 bis, Route de Landerneau - 02 98 25 93 18 / 06 63 74 14 57



- 1 DAE Mairie
- 2 DAE Salle Polyvalente Kerlevenez
- 3 DAE Stade de football Jérôme DENNIEL

DEFIBRILLATEURS

Secrétariat ouvert au Public : Tél : 02. 29. 61. 11. 35

Lundi-Mardi-Vendredi : 9h00 - 12H00 / 15h00 - 17h00

Mercredi-Jeudi-Samedi (le premier du mois) : 9h00 - 12h00

Horaires d'Été (juillet - août) :

Du Lundi au Vendredi : 9H00 - 12H00

Permanence des élus :

Mr LE GALL Jean-Noël : Maire

Permanence sur RDV

KERDONCUFF Guy : 1er Adjoint au Maire

Urbanisme, Patrimoine et Culture

Permanence le Mardi de 10h à 12h - guy.kerdoncuff@irvillac.fr

LECANON Valérie : 2ème Adjoint au Maire

Vie sociale/Affaires scolaires et Petites enfance

Permanence le Lundi de 10h à 12h - valerie.lecanon@irvillac.fr

BRUNET François : 3ème Adjoint au Maire

Voirie et bâtiments communaux

Permanence le Samedi de 10h à 12h - francois.brunet@irvillac.fr

LE CANN Yvonne : 4ème Adjoint au Maire

Environnement, et Cadre de vie

Permanence le Samedi de 10h à 12h - yvonne.le-cann@irvillac.fr

Conseillers délégués :

KERVERN Laurence : Vie sociale/affaires scolaires et Petites enfance

GOASGUEN Marie-Catherine : Environnement et Cadre de vie

MONBEL Yann : Animation et vie associative

Etat Civil

Naissances :

06/05 : Sixtine KERDRAON, 4, résidence Ti-Bian

21/05 : Isaac SCHMADEL NKOLO

20/06 : Emma LE CORRE RENAUD

Décès :

17/06 : Louis THOMAS, 10, résidence du Verger

Pour joindre l'Agence Postale :

09 71 33 83 89



AGENCE POSTALE COMMUNALE



RECENSEMENT des jeunes au Service National

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'àux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens. Le recensement permet d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté.

SUSPENSION DES COLLECTES DE TEXTILES

LES BORNES TEXTILES SONT FERMEES, JUSQU'A NOUVEL ORDRE.

LA FILIERE TEXTILES RENCONTRANT DES DIFFICULTES LOGISTIQUES ET FINANCIERES, ABI 29 N'EST PLUS EN MESURE DE COLLECTER LES BORNES TEXTILES.

AUSSI, NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR STOCKER VOS TEXTILES USAGES CHEZ VOUS OU, A DEFAUT, DE LES DEPOSER, EN SACS FERMEES, DANS LES CAISSONS INCINERABLES DES DECHETERIES OU DANS LES BACS ORDURES MENAGERES.

NE SURTOUT PAS LES METTRE DANS LE BAC JAUNE.



CAMPAGNE DE DÉRATISATION

Passage annuel du dératiser le jeudi 24 juillet 2025

Pour bénéficier de son intervention, s'inscrire en mairie avant (le 21 juillet) au 02 29 61 11 35.